

Lettre aux actionnaires - Mars 2025 #10



Edito

Chef(e) actionnaire,

Le 8 mars, Air France-KLM a présenté ses résultats du quatrième trimestre et de l'année complète. La fin d'année a été caractérisée par une forte demande, se traduisant par une augmentation de 5 % du nombre de passagers et un coefficient d'occupation en hausse de 2 points par rapport à l'année dernière. Nos services l'étoile française a effectué une évolution positive de la recette unitaire mais aussi l'activité Cargo avec une recette unitaire en hausse de 7% par rapport au même trimestre de l'année dernière. La recette unitaire totale du Groupe a augmenté de 4,1 % tandis que le coût unitaire a augmenté de 4,0 %, tandis que, parallèlement à la baisse significative des prix du carburant, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 452 millions d'euros et s'est élevé à 296 millions d'euros ce trimestre.

Grâce à cette bonne fin d'année, le résultat opérationnel ajusté a été réajusté d'un euro, soit 100 millions d'euros de moins que l'année dernière. Ce résultat, légèrement inférieur à l'attente principalement par une augmentation des coûts unitaires de 1,2 %, est des effets exceptionnels négatifs tels que les Jeux Olympiques et la performance opérationnelle difficile du premier trimestre.

Pour l'ensemble de l'année 2025, nous prévoyons une croissance de la capacité du Groupe de 4 à 5 %, une augmentation du coût unitaire à un chiffre, des dépenses d'investissement nettes attendues entre 1,2 et 1,4 milliards d'euros et un ratio de levier (EBITDA) entre 1,6 et 2,0. Les marchés financiers ont apprécié les résultats du T4 2024 et les perspectives pour 2025 au vu de la hausse du cours de l'action de 33 % le jour de la publication des résultats.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité au cours de la difficile année 2024.

Steven Zaai

Directeur général adjoint en charge des Finances

Indicateurs clés

Exercice 2024 - Résultats Annuels

Chiffre d'Affaires
31,5 milliards €
+ 4,8 %
comparé à 2023

Résultats d'exploitation
1,6 milliards €
en baisse de 111 millions
comparés à 2023

Capacité
en hausse de 3,6 %
comparée à 2023

Nombre de passagers
98 millions
+4,7 %
comparé à 2023

[Lire la communication de presse.](#)

Dernières actualités

Février 2025
Client

Air France et SNCF Voyageurs célèbrent 30 ans de partenariat et proposent pour la première fois la conversion de Miles Flying Blue en bons d'achat TOV INOUI

En 2025, Air France et SNCF Voyageurs célèbrent les 30 ans de leur partenariat. 30 ans d'innovation et de travail conjoint pour faciliter l'accès aux aéroports par train et encourager le recours à des solutions de transport bas carbone quand elles sont disponibles. Fidèles à cet esprit et convaincus de la complémentarité du train et de l'avion, les deux entreprises renforcent leurs liens en permettant désormais, aux membres de Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France-KLM de convertir leurs Miles en bons d'achats démocratisés utilisables sur le réseau TOV INOUI.

[En savoir +](#)



Décembre 2024
RSE

Premier vol passager de KLM avec Taxibot



Le 10 décembre 2024, à Schiphol, le premier vol passager de KLM – un Boeing 737 de KLM – a été remorqué avec succès de la porte d'embarquement à la piste de Préflight par un Taxibot pour ensuite repartir vers sa destination. Grâce au Taxibot, les moteurs de l'avion ont pu rester éteints jusqu'à l'atterrissage. Cela signifie que l'avion émet moins de CO₂, de NOx et de particules (ultrafines lorsqu'il roule sur la piste).

[En savoir +](#)

[L'actualité de presse KLM en anglais uniquement](#)

Comment fonctionne un Taxibot ?

À première vue, le Taxibot ressemble à un véhicule de remorquage standard. La différence est que le Taxibot est contrôlé par le pilote de l'avion pendant le roulage et non par le conducteur du tracteur. Ce dernier se occupe que de l'accouplement et du roulement depuis la piste et ramène le Taxibot de la piste à la porte d'embarquement. Le Taxibot se déplace et le pilote démarre les moteurs de l'avion pour le décollage par la piste. Le Taxibot est actuellement entraîné par un moteur (en partie électrique) par la piste. Notre objectif fut est de faire évoluer les avions jusqu'au stand sur la piste à l'aide d'un Taxibot à propulsion électrique.

Collaboration

L'introduction du Taxibot dans l'exploitation est le fruit d'une collaboration entre Schiphol et KLM, LVM, Transavia, TUI, EasyJet, EasyJet et les opérateurs Maccos, VOGO, citavia et KLM Ground Services. Dans un premier temps, le projet se concentrera sur la flotte d'avions à fuselage étroit : c'est-à-dire le Boeing 737, puis le nouvel A320neo et l'Embraer.

Expérimentation

KLM a pour objectif d'étendre le roulage avec un Taxibot à Schiphol dans les années à venir. Pour y parvenir, des changements majeurs et décisifs sont nécessaires en matière d'infrastructure, de processus et de technologie. Il est également important de déterminer, par la biais d'essais, comment le Taxibot peut être intégré dans les opérations quotidiennes et tous les pilotes doivent être formés pour utiliser le Taxibot.

Décembre 2024
Finance Groupe - Partenariat

Air France-KLM va étendre sa présence en Arabie Saoudite, avec le soutien de Saudi Air Connectivity Program.

Le groupe Air France-KLM et Saudia, la compagnie nationale d'Arabie Saoudite, ont signé le 3 décembre dernier un protocole d'accord (MOU) stratégique visant à renforcer leur coopération dans les domaines du transport de passagers et de la maintenance aérospatiale.

La signature a eu lieu lors du Saudi-French Investment Forum à Riyad, (Royaume d'Arabie Saoudite), en présence du Président de la République Emmanuel Macron.

[En savoir +](#)



Fiers de...

Air France remporte la Médaille de Bronze aux "Cellars in the Sky 2024".



Un prix annoncé sur business traveller.com, le 10 février 2025, qui souligne la qualité des vins et champagnes proposés à nos clients et sélectionnés par Xavier Thuizat, notre Chef Sommelier.

Air France a remporté la médaille de Bronze dans la catégorie Overall Cellar aux prestigieuses "Cellars in the Sky 2024".

Depuis 1985, ces récompenses distinguent les compagnies aériennes offrant les meilleurs vins et champagnes en classe First et Business.

En 2024, 53 compagnies ont concouru, marquant un record depuis la pandémie. Les "Cellars in the Sky Awards" illustrent l'importance de la qualité des vins et champagnes dans l'expérience de voyage.

Club des actionnaires

Vous n'êtes pas encore inscrit au Club des Actionnaires ?

Vous détenez 5 actions Air France-KLM ou plus ? Inscrivez-vous au Club des Actionnaires Air France-KLM.

En tant que membre du Club, vous recevrez cette lettre directement dans votre boîte mail, vous êtes informé des publications et grands événements de l'année et vous bénéficiez d'avantages réservés aux membres du Club, comme des invitations à des événements sponsorisés par Air France-KLM ou des offres particulières.



Vous pouvez vous inscrire au Club en suivant ce lien : [Le Club des Actionnaires \(AIRFRANCEKLM\)](#)

L'agenda de l'actionnaire

10 avril 2025	Résultats du 1er trimestre 2025
04 juin 2025	Assemblée générale des actionnaires

Comité Actionnaires Individuels
RelationsActionnaires
Air France-KLM - 7 rue de la Chapelle, 75008 Paris

Crédits photos : PhotoBank Air France-KLM © Laurent Luybenberg - Adobe stock
- Site web Air France

Ce message vous est adressé par l'intermédiaire de l'Actionnaire Air France-KLM. Conformément à la loi, l'information et l'identité de ce journal 1978, veuillez vous adresser à un autre destinataire, de préférence, électroniquement ou de manière traditionnelle de vos données. Vous pouvez vous adresser au responsable des données personnelles d'Air France-KLM en cliquant sur le lien ci-dessous ou en écrivant à mail.actionnaires@airfranceklm.com.